

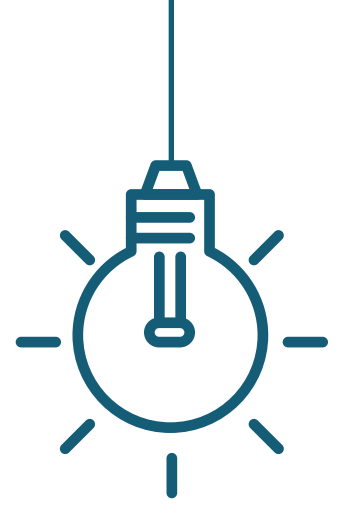
ARCHITECTURE DANS LA VILLE

Instruire les projets de transformations,
réhabilitations et constructions neuves

FOR- MA- TIONS 2022

The background features a complex arrangement of overlapping geometric planes in shades of blue and orange. A photograph of a modern multi-story building is integrated into the composition, appearing as if it's part of the architectural structure.

Les
c|a.u.e
d'Île-de-France



Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des organismes départementaux, créés par la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et assurent leurs missions en déployant des compétences aussi bien techniques que culturelles.

Afin de mener des projets à l'échelle régionale, les huit CAUE franciliens ont fondé en 2000 l'Union régionale : les CAUE d'Île-de-France. Cette association régie par la loi de 1901 coordonne et valorise le réseau territorial de compétences et de partenariats développés par chacun des CAUE. Forts de leur connaissance du territoire francilien, de leurs liens privilégiés avec de multiples acteurs et de leur savoir-faire technique et pédagogique, les CAUE d'Île-de-France proposent des programmes de formation permettant aux élus, aux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et privée et aux professionnels des collectivités, de mieux appréhender les problématiques complexes liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement.

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France

ARCHITECTURE DANS LA VILLE

Dates de la formation

La formation propose 5 modules indépendants

Durée : 6 heures par jour

Module 1 : 3/4 février 2022

Module 2 : 18/19 mars 2022

Module 3 : 14/15 avril 2022

Module 4 : 19/20 mai 2022

Module 5 : 28 juin 2022

Lieux

CAUE 92 :

279 terrasse de l'Université - 92000 Nanterre

CAUE 93 :

153 avenue Jean Lolive - 93500 Pantin

CAUE 94 :

36 rue Edmond Nocard - 94700 Maisons-Alfort

Les CAUE se réservent la possibilité d'animer certaines présentations en visio-conférence en fonction du contexte sanitaire.

Tarifs

Module 1 à 4 : 400 euros par module (2 jours de formation)

Module 5 : 200 euros (1 jour de formation)

Formation complète : 1 800 euros

Inscription

Armelle ERDOGAN

CAUE d'Île-de-France,

contact@caue-idf.fr

01 48 32 40 81

Pour plus d'informations sur le public en situation de handicap, merci de nous contacter.

La formation propose de mieux comprendre et apprécier le projet architectural et son insertion dans son environnement, en neuf comme en réhabilitation. Cette formation est organisée en plusieurs modules indépendants et complémentaires afin d'offrir un socle de connaissances sur les caractéristiques du bâti urbain et rural d'Île-de-France. La formation permet d'apprendre à situer les bâtiments dans leur contexte historique et paysager, de connaître les caractéristiques constructives, les matériaux qui composent les bâtiments neufs et réhabilités et de maîtriser les enjeux énergétiques et environnementaux auxquels les projets doivent répondre.

PUBLIC (Pas de prérequis)

La formation s'adresse aux instructeurs droits des sols des services d'urbanisme des communes et des communautés d'agglomération, aux agents et responsables des services d'urbanisme des collectivités locales et de l'État, aux conseillers des agences de l'énergie d'Île-de-France. Formation ouverte à 8 personnes minimum - 16 maximum.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances générales, des repères chronologiques et stylistiques dans l'histoire de l'architecture et de la ville ;
- Acquérir des connaissances générales, techniques et constructives, en rapport avec les différentes typologies de l'architecture en Île-de-France ;
- Connaître les éléments à prendre en compte pour une bonne lecture et analyse de l'intégration urbaine et paysagère d'une architecture individuelle ou collective ;
- Reconnaître et discerner les éléments qualitatifs dans un projet d'architecture inséré dans un tissu existant ;
- Être en mesure de dialoguer avec la maîtrise d'ouvrage publique et privée lors de l'instruction sur les enjeux de matérialité, de pérennité des façades, de prise en compte de l'environnement.

L'organisation de la formation sera dans le respect des règles sanitaires.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DE L'EXISTANT



3 et 4 Février 2022

Ce module vise à introduire les modules suivants en présentant les fondamentaux de la compréhension des contextes architecturaux et urbains. Le vocabulaire de l'architecture traditionnelle et moderne sera exposé afin de transmettre les bases nécessaires à une discussion avec les porteurs de projets et maîtres d'oeuvre. Un volet historique détaillera les typologies architecturales et urbaines caractéristiques de l'Île-de-France. Deux visites illustreront les exposés.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Nommer les éléments de la construction, savoir les reconnaître ;
- Reconnaître les caractéristiques des types architecturaux franciliens ;
- Examiner les principes et tendances de l'architecture des XXe et XXIe siècles ;
- Apprécier les caractéristiques techniques et esthétiques des matériaux de parement.

Référent du module

Gautier BICHERON
architecte conseil au CAUE 95

Programme du module

JOURNÉE 1

Vocabulaire et techniques constructives

Exposés

- Vocabulaire général de l'architecture et de la construction ;
- Principes constructifs ;
- Focus sur : fondations, maçonneries, menuiseries, charpente et couverture.

Parcours dans la ville

Parcours dans Maisons-Alfort (94) et échanges autour de la description de quelques façades de bâtiments.

JOURNÉE 2

Les typologies urbaines et architecturales en Île-de-France

Exposés

- Les grandes étapes de l'urbanisation de la région parisienne ;
- Typologies et caractéristiques du bâti de la fin du XIXe siècle à 1945 ;
- Typologies et caractéristiques du bâti de 1945 à 2000.

Parcours dans la ville

Visite de Nanterre Village (92), exercice de reconnaissance des périodes de construction et de description des types architecturaux.

LES MATÉRIAUX DU PROJET



18 et 19 Mars 2022

Ce module a pour objectif de comprendre les enjeux esthétiques, constructifs et environnementaux de la façade dans le projet architectural. Une présentation des différents types de matériaux, industriels ou naturels, leur origine, performance et pérennité, apportera les connaissances nécessaires à l'instruction des projets.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les différents types de façade d'un bâtiment, leurs performances et leurs rôles dans l'architecture ;
- Acquérir des connaissances sur la variété des matériaux qui peuvent composer une façade ;
- Apporter des points de vigilance sur certains matériaux, notamment sur le bois.

Référent du module

Sophie THOLLOT
architecte conseil au CAUE 92

Programme du module

JOURNÉE 1

Matériaux et mises en oeuvre en façade

Exposés

- Les différents matériaux de façade ;
Vêtues / bardages / parements.
- Focus sur le bois
Le bois dans l'architecture. Son utilisation en façade ;
Enjeux – écritures – points de vigilance.
- L'isolation par l'extérieur et les revêtements de façade.

Exercice en salle

- La question de l'intervention en façade d'un bâtiment dans le cadre d'une réhabilitation « avant / après »
Exercice dynamique en sous-groupes.

JOURNÉE 2

Matériaux biosourcés et géosourcés

Exposés

- Des matériaux industriels aux matériaux naturels ;
Quelle performance, qualité architecturale, bilan carbone de ces matériaux ?
- Biosourcés, géosourcés quelles écritures pour quelles architectures ?

Visite

- Visite d'une opération de logements
- Promenade urbaine commentée dans le quartier.
Les matérialités des façades de logements collectifs.

PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES, CONFORT ET SANTÉ



14 et 15 Avril 2022

La performance énergétique des matériaux et du fonctionnement global du bâtiment ainsi que la prise en compte d'éléments limitant l'impact environnemental sont des critères nécessaires pour apprécier la qualité générale d'un projet architectural. Ainsi, ce module propose de s'intéresser aux liens étroits qui s'opèrent entre la qualité architecturale d'un bâti et ses performances en termes de consommation énergétique, de confort et de santé. Ce module permettra également aux participants de s'informer et/ou d'actualiser leurs connaissances sur les différents outils de financement et sur l'évolution des normes, labels ou certifications.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les enjeux du changement climatique dans un projet architectural ;
- Savoir identifier les choix favorisant un faible impact environnemental dans les projets de construction neuve ou de réhabilitation ;
- Connaître les diverses démarches qualifiantes dans les projets de construction et de réhabilitation.

Référent du module

Anouk CHEVRIN

architecte-urbaniste au CAUE 94

Programme du module

JOURNÉE 1

Construction neuve et réhabilitation : quels enjeux climatiques ?

Exposés

- Comprendre le rôle du bâtiment dans son contexte urbain face aux enjeux climatiques ;
- Les enjeux de la préservation des sols ;
- Les grands principes d'une conception énergétique efficace. Le rôle de l'enveloppe et des différents éléments qui la composent.

Visite

Visite d'une opération de logements faisant preuve d'une bonne adaptation à son environnement, en présence des acteurs du projet.

JOURNÉE 2

Les garants d'une qualité constructive : de la réglementation à la certification

Exposés

- Évolution du cadre réglementaire ;
- Labels, normes, certifications... des outils s'inscrivant dans une démarche qualifiante ;
- Aides et financements adaptés.

Visite

Visite d'un bâtiment exemplaire du Val-de-Marne s'inscrivant dans une démarche qualifiante, en présence des acteurs du projet.



Ma cabane, Nicola Spinetto architecte, Gentilly, 2018 – Palmarès « architectures habitées » CAUE 94 - photographie Sylvain Duffard.

INSERTION ARCHITECTURALE ET URBAINE DES CONSTRUCTIONS NEUVES



19 et 20 Mai 2022

La compréhension du contexte d'un projet architectural, c'est-à-dire des enjeux urbains, paysagers et environnementaux, est primordiale pour prendre en compte les données du site, au-delà de l'écriture architecturale. Ainsi, une connaissance des principales formes urbaines, l'appréhension d'un paysage constitué et de ses caractéristiques environnementales associées, sont des éléments qui participent à la bonne lecture et à l'analyse du bâti, du permis de construire comme de la déclaration au préalable.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des notions dans l'histoire de l'architecture et des formes urbaines ;
- Acquérir des connaissances sur les notions d'harmonie, de proportions dans la lecture d'une façade et son intégration dans son paysage urbain ;
- Questionner le projet architectural dans la prise en compte et l'impact de certains dispositifs techniques et environnementaux dans le paysage.

Référent du module

Stéphanie RENAULT
architecte conseil au CAUE 93

Programme du module

JOURNÉE 1

L'insertion de l'architecture
dans son contexte urbain et
paysager

Exposés

- L'insertion à travers les siècles : qualité architecturale, intégration urbaine et paysagère ;
- L'insertion du projet architectural, du mouvement moderne à l'architecture contemporaine : les tracés régulateurs, la notion de proportion en architecture.

Exercice en salle

Bonnes et mauvaises intégrations architecturales ;
Réactions, impressions, échanges autour de projets d'architecture neufs ou projetés.

Visite d'une agence d'architecture

Les outils d'aide à la conception, à la représentation. Les données du programme, les méthodes de travail, le rapport à la maîtrise d'ouvrage, à la réglementation technique et urbaine.

Parcours dans la ville

Déambulation dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, en compagnie des architectes, retour sur des projets vus à l'agence et une sélection de projets.

JOURNÉE 2

L'insertion de l'architecture dans son contexte urbain et paysager

Analyse de cas

- Une consultation promoteur-architecte pour des logements collectifs en accession ; Présentation du contexte de la consultation – site, enjeux, réglementation urbaine ; Analyse des propositions des candidats par groupe.
- Présentation du projet retenu par l'architecte lauréat de la consultation.
- Echanges autour d'exemples d'extensions ou de surélévations neuves ; évaluation de la qualité d'insertion par rapport au contexte

Visite

- Visite d'une agence d'architecture.
- Parcours urbain sur la pratique de la surélévation, de l'extension dans le paysage urbain de petite couronne.

MODULE 5

LA QUALITÉ DU LOGEMENT ET LA PROMOTION PRIVÉE



28 Juin 2022

L'habitat collectif, matière de nos villes, constitue un enjeu urbain et sociétal important, au-delà de toute approche quantitative. La construction de logements neufs détermine la qualité du cadre de vie pour tous et façonne une part importante du paysage urbain. La formation propose des clés de lecture pour répondre aux exigences de qualité et d'adaptation aux besoins dans les nouvelles manières d'habiter.

Référent du module

Franca MALSERVISI
architecte au CAUE 94

Cloélia PERREAU
architecte au CAUE 94

Programme du module**JOURNÉE 1****Exposés**

- Histoire et évolution de l'appartement ;
- Qualité spatiale, qualités d'usage et critères d'analyse globale par l'Observatoire des CAUE d'Ile-de-France.

Visite

Visite d'une opération de logements neufs dans le Val-de-Marne, en présence des acteurs du projet.

MODALITÉS PRATIQUES

AGRÈMENT

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité : 11 92 17 159 92
n° de SIRET : 438 737 884 00033

Nous sommes enregistrés dans Datadock et référençables par les financeurs de la formation professionnelle.



Nous nous réservons le droit de reporter ou d'annuler une formation en cas d'insuffisance d'inscriptions ou lorsqu'un événement exceptionnel en empêche la tenue.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Nos formations s'inscrivent dans une pédagogie active, alternant des temps d'exposés en salle (introductions théoriques, contenus spécifiques détaillés, études de cas...), des temps d'activités (visites commentées et / ou exercices de mise en situation) et des temps d'échanges avec les experts et professionnels encadrants.

Les documents supports des cours seront mis en ligne à disposition des stagiaires à la fin de la formation.

TARIFS

Les formations des CAUE d'Île-de-France sont proposées sur la base de 200 € TTC par journée. Ce tarif n'inclut pas les frais de repas qui restent à la charge des stagiaires. Toute inscription qui ne sera pas annulée a minima 10 jours avant la tenue de la formation ne pourra être remboursée. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances sont évaluées en fin de chaque session dans le cadre d'ateliers et d'analyses d'opérations en lien avec les sujets du module.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Toute inscription s'effectue par retour du bulletin d'inscription dûment complété et signé / cacheté, au plus tard 1 mois avant le début de la formation concernée. A réception du bulletin, une confirmation d'inscription est émise auprès du stagiaire.

Cette confirmation précède l'envoi de la convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

Enfin, une convocation est transmise au stagiaire 10 jours avant le début de chaque session de formation, contenant le détail des dates, des lieux de formation, un plan d'accès et éventuellement la liste du matériel pédagogique à apporter.

Une attestation de stage sera remise aux stagiaires en fin de formation.

FORMATION SUR MESURE

Si vous avez une demande spécifique ou désirez que la formation soit pleinement adaptée à vos équipes, votre territoire ou vos problématiques, nous pouvons concevoir avec vous des formations sur-mesure, dispensées selon vos besoins : lieux, dates.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Adresse où retourner le bulletin

Les CAUE d'Île-de-France
153, avenue Jean Lolive
93500 PANTIN

Contact administratif

Armelle ERDOGAN
CAUE d'Île-de-France,
contact@caue-idf.fr
01 48 32 40 81

JE M'INSCRIS À LA FORMATION ARCHITECTURE DANS LA VILLE 2022

CYCLE COMPLET

☐ pour la somme de 1 800 € TTC

ou

Module 1

☐ pour la somme de 400 € TTC

Module 2

☐ pour la somme de 400 € TTC

Module 3

☐ pour la somme de 400 € TTC

Module 4

☐ pour la somme de 400 € TTC

Module 5

☐ pour la somme de 200 € TTC

IDENTITÉ STAGIAIRE

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Téléphone _____

Email _____

COLLECTIVITÉ / STRUCTURE

Nom _____

Adresse _____

Nom du responsable formation _____

Prénom du responsable formation _____

Téléphone _____

Email _____

A réception de la facture, je m'engage à

régler à l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France la somme de _____ €.

Je confirme être détenteur.trice d'un pass sanitaire en vigueur.

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet





Les Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme
et de l'Environnement
d'Île-de-France

contact@caue-idf.fr
www.caue-idf.fr